

Burundi : un journaliste arrêté pour tenue d'une « réunion clandestine »

@rib News, 07/05/2019 Source Belga Un journaliste de la radio-télévision publique burundaise (RTNB), Claude Nshimirimana, a été arrêté dimanche pour tenue d'une « réunion clandestine », a rapporté le collectif des indépendants SOS-Médias/Burundi, alors que la Fédération internationale des journalistes (FIJ) a réclamé mardi sa libération immédiate.

M. Nshimirimana a, selon des témoins, été arrêté dans les collines surplombant la localité de Kabezi, à une quinzaine de km de Bujumbura, au moment où il faisait du sport avec des amis. Il est accusé de tenue d'une « réunion clandestine » prônant SOS-Médias/Burundi. La FIJ et l'Union burundaise des journalistes (UBJ) ont condamné cette arrestation et réclamé la libération immédiate de M. Nshimirimana. « Claude ne faisait que du jogging sur une route » lors de son arrestation, a précisé la FIJ dans un communiqué, qualifiant les faits qui lui sont reprochés de « pure fantaisie ». Le secrétaire général de la FIJ, Anthony Bellanger, a souligné que les intimidations et le harcèlement « rencontrés par les journalistes burundais étaient devenus « rampants » et « inacceptables ». « Les journalistes burundais sont systématiquement soumis à la répression et à l'intimidation depuis 2015. Le gouvernement a recours à une tactique brutale pour contraindre les journalistes à se soumettre, ce qui a contraint de nombreux journalistes à s'exiler alors que ceux qui restent au pays s'autocensurent », a poursuivi la FIJ. À l'approche de l'élection présidentielle de 2020, la tension au Burundi. Les opposants réels ou présumés sont sous surveillance. Le pays est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé. Il avait été élu en 2010 et réélu en 2015. Les violences qui ont accompagné la crise ont fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale (CPI), qui a ouvert une enquête.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});